

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/06/2020

Notification : 28/01/2019

Pour l'autorité compétente par délégation



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du 26 MAI 2020

Nombre de Membres Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	19

Date de la convocation : 19 mai 2020

Date d'affichage ordre du jour : 19 mai 2020.

L'an deux mil vingt, le vingt-six mai à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, **sous la présidence de Madame LELIEVRE Josiane**.

Étaient présents : M. CALTOT Daniel, M. POTHERAT Frédéric, M. COUILLER Jean-Paul, Mme PATENOTTE Isabelle, Mme NEE Amélie, Mme OSMONT Marie-Claire, Mme SAHUT Géraldine, Mme BUQUET Jessica, Mme LECOQ Annie, M. TOUTAIN Eric, M. ORIENT Olivier, Mme DELAMARE Dominique, M. GAUDICHON Vincent, Mme BOULIER, M. BRUNG Michel, Mme LANGLOIS Maud, Mme TALBOT Christine, M. ZEDDE Alain, Mme LELIEVRE

Secrétaire de séance : Jessica BUQUET (plus jeune membre du Conseil Municipal).

2020/27 : DÉTERMINATION DU NOMBRE ET ÉLECTION DES MEMBRES AUX COMMISSIONS COMMUNALES :

1° Finances et Budget : 7 élus proposés

Président de droit Mme LELIEVRE

Membre élus : M. COUILLER, M. CALTOT, Mme TALBOT, Mme BOULIER, M. POTHERAT, Mme LANGLOIS, Mme NEE, Mme PATENOTTE = 8 élus

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de nommer les 8 élus.

2° Grands Travaux : 7 élus proposés.

Président de droit Mme LELIEVRE

Membre élus : M. CALTOT, M. COUILLER, M. GAUDICHON, M. DELAMARE, M. TOUTAIN, Mme TALBOT, M. BRUNG, = 7 élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de nommer les 7 élus.

3° Urbanisme : 7 élus proposés

Président de droit Mme LELIEVRE

Membre élus : M. COUILLER, M. CALTOT, M. BRUNG, Mme PATENOTE, Mme BUQUET, M. DELAMARE= 6 élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décident de nommer les 6 élus.

Fait à Roumare, le 26 mai 2020

Josiane LELIEVRE

